

se déclarent vigilants aux variations de lumière naturelle (contre 67 % en 2009).



changement d'énergie ensuite» explique Thibaut Oustry, responsable des accompagnements au sein de Prioriterre. «Pour autant, de nombreux hôteliers ou restaurateurs prennent contact sans avoir de projet d'investissement en vue : on insistera alors sur l'installation de petits matériels, sur la sensibilisation du personnel et de la clientèle. Ces points sont trop souvent négligés alors qu'ils présentent une rentabilité immédiate et surtout qu'ils aident le dirigeant à prendre les bons réflexes et à s'approprier une démarche qui sera intégrée plus tard dans des investissements».

> En savoir plus

Prioriterre

Tél. 04 50 67 17 54

thibaut.oustry@prioriterre.org

Chauffage : peu régulé

Le premier poste de dépenses énergétiques est le chauffage. Malgré tout, il n'est pas régulé (pour l'ensemble des locaux) par un thermostat ou des robinets thermostatiques dans plus de 50 % des cas. Il n'est donc pas étonnant que 55 % des personnes interrogées déclarent que le réglage du chauffage n'est pas systématiquement adapté (quand les températures remontent) en journée et (plus grave) quand les locaux sont inoccupés la nuit.

Extinction des ordinateurs : rare en journée

Pour la gestion des matériels informatique et d'impression, les résultats sont contrastés. Si l'extinction (ou la mise en veille) est majoritairement faite le soir (80 % pour les ordinateurs et 65 % pour les imprimantes individuelles), en journée les pratiques individuelles sont inverses. A midi par exemple, seuls 20 % des imprimantes individuelles ou des écrans sont éteints et 90 % des unités centrales tournent sans raison.

> En savoir plus

Enquête complète sur

www.riposteverte.com/observatoire/

L'efficacité énergétique des entreprises, une priorité pour les CCI

Marie Mourlhou, conseillère

environnement, énergies renouvelables, Chambre de Commerce & d'Industrie de Béziers - Saint-Pons

La maîtrise des consommations d'énergie est devenue une préoccupation majeure des entreprises et c'est donc tout naturellement que les Chambres de commerce et d'industrie accompagnent leurs ressortissants pour mettre en place une politique d'efficacité énergétique.

Les CCI ont ainsi créé un réseau des conseillers en charge de cette thématique qui bénéficient d'une boîte à outils collaborative en ligne. On y retrouve des outils de sensibilisation, de communication, des échanges d'expériences, des exemples d'opérations collectives qui représentent autant d'éléments précieux pour toute CCI souhaitant mettre en place des actions. En parallèle, un programme de formation a été mis sur pied, en partenariat avec l'Ademe, sur l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les entreprises, le pré-diagnostic énergie et le Bilan Carbone.

Des aides à la construction ou à la rénovation

La CCI de Béziers, en partenariat avec la CCI de Montpellier, l'Ademe et le Département de l'Hérault, a mis en place une aide financière pour les entreprises ayant un projet de construction ou de rénovation de leur bâtiment. Une bonification de 20 à 30 000 euros, adossée à l'immobilier d'entreprise du département de l'Hérault, est attribuée si le projet, en phase APD^[1] au minimum, fait l'objet d'un accompagnement par une AME sur quatre cibles au niveau très performant («gestion de l'énergie» étant obligatoire). Une simulation thermique dynamique est également exigée, avec un focus sur le confort d'été, ainsi qu'un suivi de l'accompagnement de l'entreprise dans ces différentes démarches est assuré par la CCI.

Une menuiserie industrielle HQE

La menuiserie industrielle Carayon, à l'occasion d'une nouvelle implantation sur le parc d'activité M... à Béziers, a ainsi bénéficié d'un travail sur le thème de l'HQE qui a conduit à retenir les solutions techniques suivantes: charpente en bois lamellé-collé, cl... bois sur plancher chauffant dont le combustible... des déchets d'activité, pompe à chaleur air/eau... rafraîchissement du hall d'exposition et des... production d'électricité photovoltaïque par memb... dessus de l'usine et par panneaux au dessus de... stockage du bois brut et du parking, récupération... de pluie pour l'arrosage des espaces verts et le lav... véhicules, éclairage zénithal de l'atelier, éclairage... dans chaque bureau...

> En savoir plus

Marie Mourlhou, CCI de Béziers

Tél. 04 67 809 856

marie.mourlhou@beziers.cci.fr

Énergie: quelles (éco) pratiques au bureau?

Cyril Hergott, directeur du développement, Riposte Verte

L'association Riposte Verte s'est intéressée aux économies d'énergie au bureau à travers une enquête menée dans le cadre de l'Observatoire de l'éco-responsabilité du tertiaire. L'analyse des résultats est intéressante et dégage de nombreuses pistes pour améliorer facilement les pratiques et, ainsi, faire toujours plus d'économies d'énergie.

Une politique énergétique rationnelle se base sur une connaissance, si ce n'est approfondie au moins générale, de ses consommations. Or, l'analyse régulière des factures est réalisée par moins de 40 % des structures interrogées. Et lorsqu'elles le font, une sur deux n'informe pas les collaborateurs des résultats. Pourtant, la sensibilisation aux économies d'énergie passe aussi par des informations concrètes de ce type. Suite malheureusement logique, une organisation sur deux ne vérifie pas que son contrat est adapté à son activité.

Éclairage : mal connu

Connaître ses locaux et ses équipements est une (seconde) nécessité pour mener une politique énergétique pertinente. Pourtant, alors que la puissance et le positionnement de l'éclairage sont primordiaux, près de 60 % des acteurs tertiaires n'ont jamais passé en revue l'éclairage des zones de travail. Cependant, l'éclairage au néon, majoritaire dans les bureaux, est de plus en plus souvent accompagné d'autres types de lampes «basses conso» (fluocompactes, LED...). C'est, de toute façon,